Préfecture de région Hauts-de-France
12, rue Jean sans Peur, CS 2003
59039 LILLE Cedex

Dir. Rég. des Affaires Culturelles Hauts-de-France
Pôle Patrimoine et Architecture
5 rue Henri Daussy, CS 44407
80044 AMIENS Cedex 1

Conseil départemental de l'Aisne
Rue Paul Doumer
02000 LAON

Communauté de Communes Retz en Valois
9 rue Marx Dormoy
02600 VILLERS-COTTERÊTS
tél : 03 23 96 13 01

Commune de La Ferté-Milon
Hôtel de Ville 29 rue de la Chaussée
02460 LA FERTÉ-MILON
tél : 03 23 96 70 45

SPR Site Patrimonial Remarquable
AVAP
Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine

Document Graphique 4/5

4- Patrimoine repéré

Coteaux

Approbation
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 26 mars 2021

Le Président de la Communauté de communes Retz-en-Valois

Monsieur Alexandre de Montesquiou

ALAP architecture paysage

0 50 100 m

Détail Coteau Nord

Détail Coteau valoisien Sud

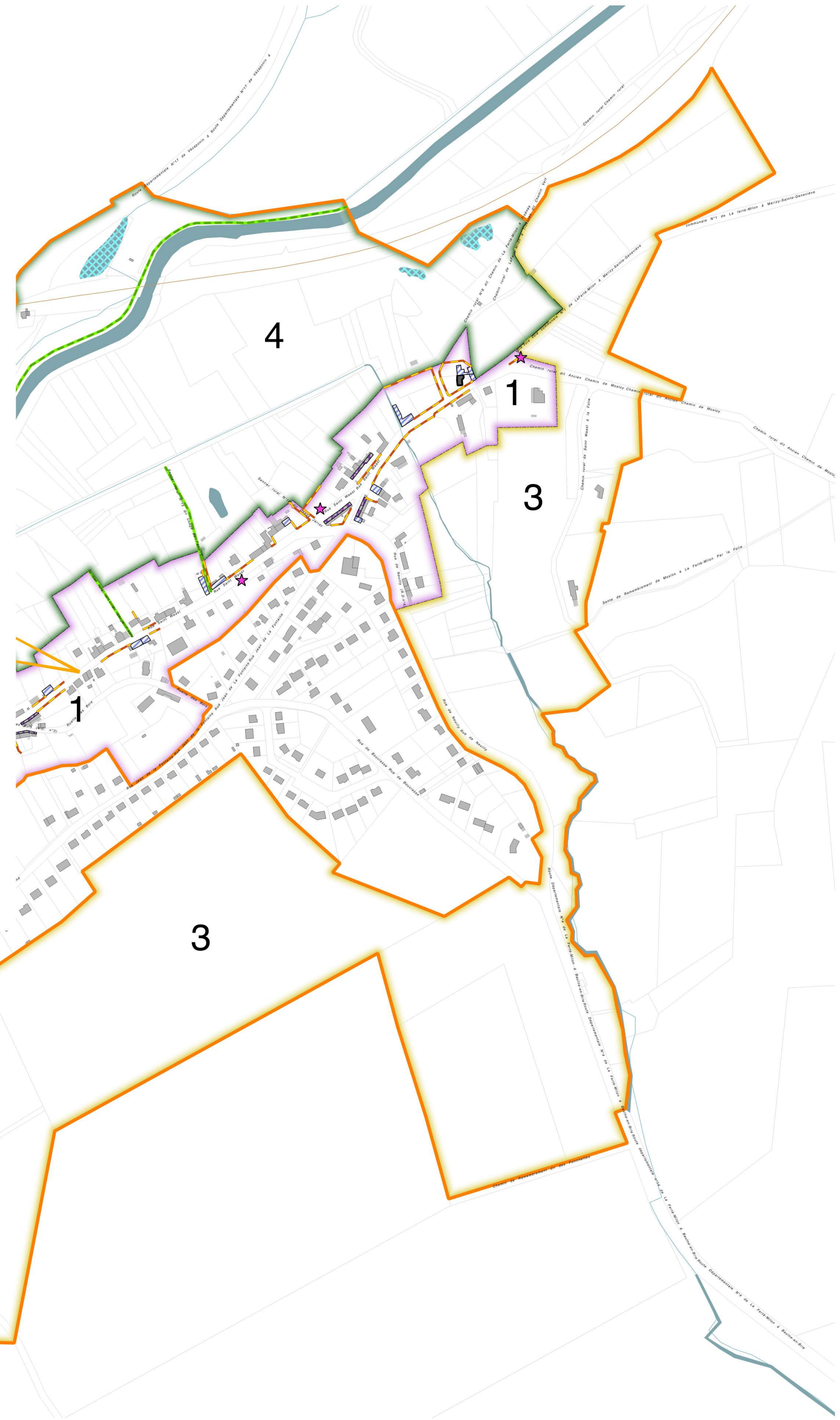

LÉGENDE AVAP

- Périmètre
- Secteurs 1 3 2 4

Eléments paysagers remarquables

- Vestige du mur d'enceinte - Tour
- Venelle
- Vue axée
- Vue panoramique
- Espace urbain structurant
- Composition paysagère remarquable
- Ouvrage hydraulique
- Elément remarquable divers
- Mur de clôture
- Jardin en rive de l'Ourcq
- Etang à préserver

Eléments bâtis remarquables

- Fronts bâtis cohérents vernaculaires
- Classique / Vernaculaire remarquable (cat.1)
- Classique / Vernaculaire représentatif (cat.2)
- Eclectique remarquable (cat.1)
- Eclectique représentatif (cat.2)
- Moderne remarquable (cat.1)
- Moderne représentatif (cat.2)

Autres

- Monument historique
- Bâti d'accompagnement
- Limite communale